

Une brève histoire des transformations de l'agriculture au 20è siècle

Par Jean-Claude Flamant, Président de la Mission d'Animation des Agrobiosciences, Toulouse

NOVEMBRE 2010

www.agrobiosciences.org

EDITÉ PAR LA MISSION AGROBIOSCIENCES DANS LE CADRE DU CENTENAIRE DE L'ENSAT (ECOLE NATIONALE SUPERIEURE AGRONOMIQUE DE TOULOUSE)

Mission Agrobiosciences Enfa BP 72 638 31 326 Castanet Tolosan tel: 05 62 88 14 55





La célébration du Centenaire de la création de l'ENSAT en 1909 a offert l'occasion de mesurer l'ampleur des transformations réalisées par l'agriculture au cours du dernier siècle, plus importantes qu'au cours des siècles antérieurs, évolutions auxquelles les sciences agronomiques ont largement contribué par la recherche et la formation. Paradoxalement, ces cent années s'achèvent par la mise en cause des modes de production qui ont assuré le succès des politiques successives de modernisation de l'agriculture française. Les organisateurs de la manifestation ont demandé à Jean-Claude Flamant de retracer un siècle d'évolutions des activés agricoles de la France et de la fonction de l'enseignement agricole, autant de sujets de controverses instruites aujourd'hui par la Mission d'Animation des Agrobiosciences. Ce texte reproduit avec des modifications légères celui qui figure dans l'ouvrage « Cent ans d'agronomie à Toulouse – INP-ENSAT 1909-2009 », Editions de l'Aube. Le site de l'ENSAT centenaire : http://www.ensat.fr/fr/ensat2/centenaire de l ensat.html

Une brève histoire des transformations de l'agriculture au 20ème siècle

Jean-Claude Flamant

Mission d'Animation des Agrobiosciences, Toulouse

(<u>flamant@agrobiosciences.com</u>)

La célébration du Centenaire de la création de l'ENSAT offre l'occasion de mesurer l'ampleur des transformations réalisées par l'agriculture au cours du dernier siècle, plus importantes qu'au cours des siècles antérieurs, évolutions auxquelles les sciences agronomiques ont largement contribué par la recherche et la formation. Paradoxalement, ces cent années s'achèvent par la mise en cause des modes de production qui ont assuré le succès des politiques successives de modernisation de l'agriculture française.

Pour jalonner ce temps, je propose de distinguer quatre périodes : (1) Avant la Première Guerre Mondiale : les campagnes républicaines ; (2) Entre deux Guerres : les bases d'une agriculture modernisée ; (3) La deuxième moitié du vingtième siècle : « *La révolution silencieuse dans les campagnes* » ; (4) Les deux dernières décennies : les ruptures politiques et les interpellations sociétales. Chacune de ces périodes fait intervenir cinq « marqueurs » de l'évolution de l'agriculture et des agriculteurs : la démographie, l'action du pouvoir politique, l'organisation du monde agricole lui-même, le progrès technique, la place de l'agriculture dans la société. Il s'agit d'esquisser le contexte économique, social, politique et scientifique dans lequel a pris place la création de l'ENSAT, en 1909, et son évolution ultérieure, en n'oubliant pas qu'un établissement d'enseignement supérieur est tout à la fois sous l'influence de son contexte sociétal et moteur de l'évolution de celui-ci.

1. Avant la Première Guerre Mondiale : les campagnes républicaines

« Apogée et crise de la civilisation paysanne », tel est le titre du Troisième volume de « L'Histoire de la France Rurale », coordonnée par Georges Duby et Armand Wallon¹, pour caractériser la période entre 1789 et 1914. La création de l'ENSAT se situe à la fin de cette période, cinq ans aussi après la publication de « La vie d'un simple » par Emile Guillaumin, récit de la vie d'un paysan du Bourbonnais, né en 1823, témoin des évolutions des campagnes au cours du 19ème siècle, un ouvrage de référence, maintes fois réédité².

Pour situer ce début du 20^{ème} siècle dans le temps long de l'évolution de l'agriculture et des territoires ruraux en France, il est nécessaire d'évoquer les dynamiques qui s'ébranlent à la moitié du 19^{ème} siècle. Tout d'abord, phénomène tout à fait notable, la démographie française subit une inflexion au cours de la Monarchie de Juillet (années 1830-1840) : la migration rurale au profit des villes devient supérieure au croît naturel des campagnes. Cette tendance s'accentue tout au long des décennies suivantes, stimulée par l'amélioration des voies de communications, et tout particulièrement selon un plan ambitieux de maillage du territoire par les chemins de fer en toile d'araignée qui sera seulement achevé au cours du Second Empire³. La Troisième République complète ce plan d'ensemble des transports par l'installation d'un réseau dense de petites lignes locales, devant desservir toutes les souspréfectures ainsi que certains chefs-lieux de canton : le plan Freycinet, mis en œuvre de 1880 à 1914.

Les départements où les conditions de vie sont les plus difficiles et où la croissance démographique des décennies antérieures a été particulièrement élevée en regard des possibilités d'une économie encore très autarcique, sont les premiers touchés par la baisse de la population, notamment dans le sud-ouest de la France avec l'Ariège et les autres départements pyrénéens⁴. A noter que cette période voit les dernières disettes en France (1845-1847), conséquences de conditions climatiques défavorables pour les cultures locales, les pommes de terre et les céréales, dans un contexte où l'économie d'échanges est encore peu développée en dehors des villes.

Cette évolution quantitative s'accompagne de « *la fin des terroirs* » selon l'expression d'Eugen Weber⁵. Un bouleversement radical dans les campagnes souligne-t-il, documents à l'appui, celui d'un mode de vie qui était resté quasiment immuable durant plusieurs siècles auparavant malgré les apports de la Révolution. Entre 1870 à 1914, de manière simultanée, plusieurs dynamiques sociales s'ébranlent. Tout d'abord, le désenclavement des campagnes par la généralisation des chemins de fer et l'aménagement des routes, qui accompagne le passage d'une logique autarcique à une économie d'échanges favorable à la sécurisation des

¹ Publiée en 1976 aux Editions du Seuil

² Emile Guillaumin, le « Sage d'Ygrande » (1873-1951)

³ Le chemin de fer arrive à Toulouse Matabiau le 29 août 1856

⁴ Histoire de la France rurale, Tome 3, pages 80-85 : « Les débuts de l'exode rural »

⁵ Eugen Weber, 1983. « *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914* ». Fayard Une publication de la Mission Agrobiosciences www.agrobiosciences.org

approvisionnements alimentaires. Mais Eugen Weber répertorie également la progression des échanges monétaires en substitution aux logiques de troc, la généralisation du système métrique au détriment des mesures locales de longueur, de volume et de poids, l'expansion de l'usage du français jusqu'alors peu répandu dans les campagnes et l'amorce d'un affaiblissement durable des patois encore activement parlés, la disparition des coutumes et particularités villageoises avec la perte des savoir-faire des artisans dans les villages par l'extinction des métiers⁶.

La création de l'Institut Agricole de Toulouse, en 1909, se situe politiquement entre la loi sur les associations, dite loi de 1910, et la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9 décembre 1905. Mais, les années 80 qui précèdent sont à marquer d'une pierre blanche : elles vont se révéler fondatrices pour la suite de l'histoire de l'agriculture française au 20^{ème} siècle. Il s'agit tout d'abord en 1881 de la création par Gambetta d'un ministère de l'Agriculture de plein exercice. Cet événement est considéré comme un tournant important, celui de l'attention du pouvoir politique à l'agriculture et, en corollaire, le rôle attribué aux paysans dans la stabilisation du régime républicain contre un rétablissement possible de la royauté⁷. Deuxième facteur structurant de la politique agricole française, et qui va marquer pour plusieurs décennies notre pays, le protectionnisme vis-à-vis des importations. Ce choix, dû à Jules Méline, nommé ministre de l'Agriculture en 18838, survient après une crise profonde qui touche le marché du blé : à partir de 1875, sur une période de vingt ans, ses cours chutent de 33%, confrontant de très bonnes récoltes à des insuffisances de moyens de transport et à l'inexistence d'opérateurs organisés pour les commercialiser selon l'analyse que fait Pierre Barral de cette période⁹. Une autre crise majeure, de nature non pas commerciale mais pathologique celle-là, va toucher la viticulture au cours de cette même période, l'apparition du phylloxera : la prolifération de ce puceron, originaire d'Amérique, identifié et décrit en 1868, entraîne un désastre économique à partir de 1875. Le volume de production s'effondre de 84 millions d'hectolitres à moins de 40 millions, avant que la solution des porte-greffes d'origine américaine s'impose, entraînant alors une remontée de la production de vin, notamment dans le Languedoc au cours des premières années du 20^{ème} siècle, accroissement de production qui posera d'autres problèmes.

Initiatives aussi dans le secteur des organismes agricoles. La Société Nationale d'Agriculture, héritière de la Société Royale d'Agriculture, est reconnue en 1878 : regroupant essentiellement un cercle de notables, grands propriétaires terriens de l'Île-de-France, elle deviendra en 1915 l'« Académie d'Agriculture de France ». Plus important, un élément significatif de la législation républicaine des années 80 doit être souligné ici : la loi du 21

⁶ Parmi les départements français dont Eugen Weber a exploité les archives figurent l'Ariège, le Gers et le Lot.

⁷ Lire cette analyse développée par Bertrand Hervieu et Jean Viard : « *L'archipel paysan. La fin de la république agricole* », Editions de l'Aube, 2001

⁸ Méline, ministre de l'agriculture de 1883 à 1885 (dans le gouvernement Jules Ferry), puis Président du Conseil de 1896 à 1898, avec le portefeuille de ministre de l'agriculture

⁹ Pierre Barral, 1968 : « *Les agrariens français de Méline à Pisani* ». Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pages 68-77

mars 1884 (Waldeck-Rousseau) reconnaît les organisations syndicales et surtout, pour mon propos, elle s'applique aux intérêts agricoles¹⁰. En conséquence, des syndicats agricoles s'organisent dans toute la France, souvent sur la base d'initiatives locales, mais toujours, souligne Pierre Barral¹¹, constitués par de grands propriétaires que par des exploitants directs. Ils se structurent en unions régionales entre 1890 et 1914, parmi lesquelles dans notre région : l'Union du Plateau Central (incluant l'Aveyron au sud du Massif Central), l'Union du Midi (dans le sud-ouest) et l'Union du Périgord. A partir de 1900, l'« Union Centrale des Syndicats Agricoles de France », héritière de la Société des Agriculteurs de France – créée en 1867 avec pour siège, à Paris, un immeuble de la rue d'Athènes - tente de les fédérer et de les représenter au niveau national. Mais une deuxième logique de regroupement professionnel prend de l'ampleur avec la «Fédération nationale de la mutualité et de la coopération agricoles », regroupant des initiatives qui se réclament du mouvement républicain de Gambetta : les coopératives agricoles en 1906 (dont les coopératives pionnières de Charente et du Poitou organisées en une « Union des Laiteries Coopératives pour la production et la commercialisation du beurre des Charentes »), les caisses régionales de crédit agricole en 1908, des syndicats et des mutuelles en 1910. « Ce vaste faisceau d'organisations s'établit au 129 du boulevard Saint-Germain dont le nom symbolisa l'ensemble »¹² dans une compétition qui perdurera avec le mouvement dit « de la rue d'Athènes ».

Sur le plan scientifique, cette deuxième moitié du 19^{ème} siècle est marquée par la victoire des thèses de Pasteur dans le débat sur la génération spontanée. Elles vont révolutionner la médecine humaine, mais avoir aussi des conséquences sur l'agriculture, l'élevage et l'alimentation. Par exemple, entre 1860 et 1870, le traitement des maladies du vin et de la bière par chauffage (pasteurisation) et la découverte du moyen de lutte contre les maladies du ver à soie. Là encore, les années 80 marquent un tournant important dans la lutte contre les épidémies animales et leur prévention par la vaccination : travaux sur le choléra des poules, la maladie du charbon des moutons, le rouget des porcs, pour aboutir chez l'homme à la vaccination antirabique. A la même époque, les découvertes successives dans le domaine de la physique (notamment l'électromagnétisme, les ondes « hertziennes » et la radioactivité) s'accompagnent de l'irruption d'innovations technologiques au niveau de la vie quotidienne, tout particulièrement celles qui facilitent les communications (le télégraphe électrique à partir de 1850, le téléphone à partir des années 80, puis la télégraphie sans fil au début des années 1900, le moteur à explosion sur les automobiles à la fin des années 90, et enfin le premier avion en 1903). Elles contribuent à l'idée de l'émergence d'une société dont le bonheur reposerait désormais sur les bienfaits du progrès technique. L'avènement de cette ère nouvelle est mis en scène dans les Expositions Universelles; celle de Paris en 1889 célèbre le centenaire de la Révolution et est marquée par l'image symbolique de la Tour Eiffel.

¹⁰ ibid, page 105

ii ibid, page 107

^{12 13} ibid, page 115

Le décret du 3 octobre 1848 est considéré comme le premier acte public organisant l'enseignement agricole en France. La Seconde République crée alors une Ecole Agronomique à Versailles laquelle ne fonctionne pas plus de deux ans (1850-1852). La Troisième République reprend l'initiative, en 1876, avec un établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation des cadres de l'administration de l'agriculture, l'Institut National Agronomique, installé rue Claude Bernard à Paris. Mais la formation supérieure agricole bénéficie aussi d'établissements déjà existants, quitte à les déplacer : l'Ecole de Grignon en est la vétérante, fondée en 1827 ; celle de Grandjouan (Loire Atlantique) date de 1833, transférée à Rennes en 1895; et celle de La Saulsaie (Ain), fondée en 1840 est transférée à Montpellier en 1872. Dans ce panorama, il ne faut pas oublier de mentionner l'Ecole Vétérinaire de Toulouse créée en 1828, sur le modèle des Ecoles « historiques » de Lyon et de Maisons-Alfort (respectivement 1761 et 1765). On doit aussi à la Troisième République, dans son œuvre d'organisation et de modernisation de l'agriculture, l'institution des Professeurs départementaux d'agriculture qui deviendront ensuite les Directeurs départementaux des services agricoles (DSA) en 1912. Enfin, le besoin de maîtrise des marchés et de sincérité des échanges, tout comme une adhésion des élites politiques et économiques à la science et à la technologie pour y parvenir, se concrétise à la fin du siècle par la création de laboratoires d'analyses agricoles dans de nombreuses villes de France. Le laboratoire de Toulouse, consacré aux céréales dont le commerce est alors actif sur le canal du Midi, est créé en 1899 à l'initiative de la municipalité à la suite de celui de Rodez en 1895 dédié lui au vin : tous deux fusionneront à Toulouse en 1905.

En résumé, 1909, année de la création de l'ENSAT, se situe donc au cœur d'une période où l'agriculture est l'objet des sollicitudes républicaines par une Troisième République elle-même à son apogée. Cet équilibre va être rompu par la Grande Guerre qui va notamment décimer une génération de jeunes hommes.

2. L'entre deux Guerres : les bases d'une agriculture modernisée

Le monde agricole et rural sort bouleversé de la Première Guerre Mondiale. La tendance lourde de diminution de la population rurale, amorcée depuis 1840-1850, se poursuit, inexorable, touchant désormais aussi la population agricole, propriétaires et ouvriers agricoles, et pas seulement les commerçants et artisans, combinée à un élément nouveau, la baisse de la fécondité des familles. Par sa brièveté, la période entre deux guerres peut donner l'apparence d'être moins riche en actes politiques et en progression économique et technique que la précédente. Mais, dans cette nouvelle situation, les années 20 et 30 sont, dans le secteur agricole, comme pour les autres secteurs de la société, celles de l'émergence d'idées nouvelles, dans le domaine technique tout comme dans celui des évolutions sociales. La Seconde Guerre mondiale en limitera les effets, mais elles se manifesteront pleinement et trouveront les conditions favorables à leur maturité au cours de la période suivante : il est donc essentiel de les mentionner à la période au cours de laquelle elles se sont faites jour.

L'évolution démographique des populations agricoles apparaît le premier point à prendre en compte. Dans le sud-ouest, où l'on estime en 1926 à plus de 50% la perte de maind'œuvre agricole depuis 1851, des propriétaires agricoles sont à cours de métayers. L'idée émerge parmi eux de faire appel à l'immigration, tout particulièrement de travailleurs italiens. Laure Teulières en a écrit récemment l'histoire et commenté les répercussions¹³. Cet exode n'est pas improvisé, contrairement à celui des républicains espagnols en 1938. Il s'agit d'arrivées préparées et encadrées par les autorités italiennes en concertation avec les autorités françaises, dans le cadre de projets familiaux d'installation¹⁴ provenant principalement des villages peuplés de la vallée du Pô. Une dynamique se met en place dans les régions françaises et italiennes concernées, dont les bénéfices pour le sud-ouest sont encore sensibles de nos jours. Sur l'ensemble de la région, les installations se font principalement en métayage (54%), mais également en propriété (22%) ou comme salarié agricole (24%)¹⁵. Au total, on estime à 80 000 le nombre d'italiens établis dans le sud-ouest de la France entre 1920 et 1939. Autre solution à la pénurie de main-d'œuvre agricole, la mécanisation. En fait, il ne s'agit pas encore, sauf marginalement, de motorisation, mais de petite mécanisation : la moissonneuse lieuse se substitue à la faux. La traction animale reste à la base des travaux des champs et l'agriculture fonctionne donc encore largement sur le modèle du 19^{ème} siècle, même si certains propriétaires des plaines du bassin parisien ont introduit les premiers tracteurs.

L'Etat prend des mesures en matière de formation, en vue de la modernisation technique des systèmes agricoles : création d'Ecoles régionales d'agriculture et de fermes modèles, organisation du contrôle laitier selon les modèles danois et hollandais, regroupement des éleveurs sélectionneurs en « Livres Généalogiques » poursuivant le travail d'homogénéisation des races locales amorcé à la fin du 19ème siècle. L'Institut de Recherches Agricoles, créé en 1927 au sein du Ministère de l'Agriculture, se consacre aux travaux de recherches sur la sélection de variétés pour les principales cultures ; il regroupe aussi les laboratoires d'analyses et stations expérimentales qui avaient été créées sur la base d'initiatives locales à la fin du 19ème siècle. Simultanément se développent des firmes spécialisées dans la sélection des plantes (parmi lesquels Vilmorin) ou dans la construction de machines agricoles – tracteurs, charrues « brabant » avec reversoir, moissonneuses lieuses, batteuses, s'inspirant du mouvement amorcé aux Etats-Unis. Dans le sud-ouest, ce souci de formation pour la modernisation est partagé par des exploitants ou propriétaires agricoles qui confient leurs enfants aux Pères Jésuites, avec la création de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Purpan, en 1919, au sein de l'Institut Catholique de Toulouse.

Pour stimuler la hausse de la productivité à l'hectare, les agents du ministère de l'Agriculture mettent également l'accent sur l'usage des engrais. Ceux-ci sont encore peu répandus malgré les efforts des compagnies de chemin de fer qui voient dans une augmentation de la production agricole une possibilité d'accroissement de leur trafic de fret (notamment la Compagnie du PLM qui crée des stations d'expérimentations agronomiques,

¹³ Laure Teulières, 2002 « *Immigrés d'Italie et paysans de France. 1920-1944* ». Presses Universitaires du Mirail

¹⁴ Sereno Fioramonti appartenait à ces familles installées en région toulousaine : il fut élève de l'Institut Agricole de Toulouse, avant de devenir en 1970 secrétaire général du Centre INRA de Toulouse nouvellement créé.

¹⁵ Laure Teulières, ibid, page 46

par exemple à Dijon). Au cours des années trente, « *la France consomme à l'hectare le tiers des engrais potassiques et à peine la moitié des engrais azoté utilisés en Allemagne* »¹⁶. Un nouvel investissement industriel s'installe dans le paysage toulousain pour près de 80 ans : une usine de production d'engrais azotés par synthèse à partir de l'azote de l'air, selon le procédé mis au point par la firme allemande BASF avant la guerre (procédé Haber-Bosch). La loi du 11 avril 1924 crée l'Office National Industriel de l'Azote (ONIA). L'usine de Toulouse débute sa production en 1927 contribuant à la diminution des importations de guanos du Chili. L'originalité de l'entreprise, après de nombreux débats parlementaires concernant le rôle de l'Etat dans ses rapports avec les acteurs économiques, tient dans le fait que l'Office est de statut public, mais que la commercialisation des ammonitrates qu'elle produit est réalisée par un consortium de sociétés privées.

Sur le plan macro politique, deux mouvements à caractère totalitaire accèdent au pouvoir : le fascisme en Espagne, Italie et Allemagne, tout particulièrement le Troisième Reich à partir de 1933, et le marxisme léniniste avec la création de l'URSS en 1917. Désormais le débat politique national est polarisé par les tensions engendrées par l'expérience collectiviste soviétique et par les dictats d'Hitler, le tout sur fond de crise économique et monétaire des années trente. Les choix en matière de politique agricole n'échappent pas à ces influences

Cinquante ans après les mesures prises par Méline, il apparaît tout d'abord que la seule protection aux frontières n'est pas suffisante pour assurer la stabilité des prix des produits agricoles dont on perçoit la nécessité. Les préoccupations sociales du Front Populaire, à la suite de la crise économique de 1930 et des années suivantes, se traduisent pour le monde agricole par la création de structures ayant pour objet la maîtrise du marché du blé, céréale qui constitue toujours la production de référence de l'agriculture française. A la tête de l'édifice, un établissement public national sous la responsabilité de l'Etat, l'Office interprofessionnel du Blé. Créé le 15 août 1936 pour faire face à la baisse constante des prix, combinée à la hausse des matières premières utilisées en agriculture, il s'accompagne de la généralisation de coopératives de collecte et de stockage : ainsi, « le règne du marchand de grain se termine » Et, de fait, les préventions qui s'étaient exprimées lors des débats parlementaires envers ce qui apparaissait à certains comme une dérive vers la collectivisation des campagnes sur le modèle soviétique, tombent en assurant une hausse significative du prix payé aux agriculteurs. De même, pour le secteur viticole, l'option faite en faveur de la constitution de coopératives de village permet d'assurer un revenu régulier aux viticulteurs du Midi.

Cette période est également riche en innovation sociale et politique. Elle voit se mettre en place les bases de la protection des appellations d'origine, pour les vins d'abord – Bordeaux et Champagne notamment – avec la loi sur la protection des appellations d'origine de 1927. Les fromages sont également concernés avec la protection de l'appellation Roquefort reconnue par la loi qui lui est spécifique (26 juillet 1925). Une autre création doit être soulignée, même si à l'époque elle se fait sans bruit, celle de la Jeunesse Agricole Chrétienne

¹⁶ Histoire de la France rurale, Tome 4, pages 64-70

¹⁷ Ibid, pages 78-82

(JAC). Née en 1929, sur le modèle de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), elle témoigne d'une évolution de l'Eglise après les conflits de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 et de la réalisation des « inventaires » des biens d'églises en 1906. Un mouvement qui va jouer un rôle structurant et catalyseur majeur dans la période de l'après-guerre.

Cette dynamique d'idées nouvelles fondant une politique agricole originale est stoppée net par la Deuxième Guerre mondiale et l'occupation allemande. A ses débuts, le régime de Vichy met l'accent sur le rôle fondamental de l'agriculture, avec des mots d'ordre tels que « le retour à la terre », « la terre ne ment pas », etc. comme symboles de valeurs nationales dont l'oubli aurait été la cause de la défaite. Dans cette logique, il stimule l'organisation syndicale dans le cadre de la « Corporation agricole » au sein de laquelle se retrouvent les leaders traditionnels de la profession. La direction du ministère de l'Agriculture est alors entre les mains d'« agrariens » ayant pour projet une politique de productivité technique. Mais la conjonction du manque de main-d'œuvre avec un nombre important de prisonniers, et les exigences de l'occupant en matière d'approvisionnement pour le soutien à son industrie de guerre, vont évidemment rendre dérisoire ce volontarisme en faveur des « paysans » et l'assimiler aux slogans du régime pétainiste la Reste que cette logique technique va être reprise après la Libération pour faire face à la pénurie alimentaire l'9.

¹⁸ Lire tout particulièrement l'analyse que fait de cette période l'historien Jean-Luc Mayaud : « *Gens de l'agriculture. La France rurale, 1940-2005* » (Editions du Chêne, 2005). « *La terre selon la France de Vichy* » : pages 15-25

¹⁹ voir notamment le Chapitre VII (Politiques de la terre au temps de la pénurie 1940-1950) de l'ouvrage de Pierre Barral cité plus haut (pages 256-282)

3. La deuxième moitié du vingtième siècle : « La révolution silencieuse dans les campagnes »

Le traumatisme de la Deuxième Guerre mondiale ne s'est pas traduit par une dépression démographique, comme après les années 14-18, mais plutôt par une prise de conscience de nature sociale et économique des vulnérabilités du pays. Elle va prendre appui sur des idées et des projets formulés au cours des années antérieures, principalement inspirés par une vision positive du progrès technique. Sur le plan politique, cette période est caractérisée par deux phases de dispositions législatives, structurantes pour l'agriculture, qui rappellent celle des années 1880. D'abord immédiatement après la Libération avec deux figures : Pierre Tanguy-Prigent, agriculteur et résistant, ministre de l'agriculture de 1944 à 1947, et la constitution du Commissariat du Plan sous la direction de Pierre Massé, avec René Dumont, professeur à l'Agro de Paris, comme conseiller. Ensuite, les années 60, marquées par l'engagement d'Edgar Pisani, ministre de l'Agriculture de 1961 à 1966, dont la politique agricole va trouver un cadre exemplaire dans la construction de l'Europe.

Au cours de la deuxième moitié des années 40, puis durant les années 50 et 60 se manifeste un « baby-boom » sans précédent, contrastant avec la baisse de la natalité de l'entre deux guerres qui prolongeait le mouvement amorcé dans la deuxième moitié du 18ème siècle. Cette baisse significative de la natalité avait constitué un phénomène singulier en Europe, mais il annonçait un mouvement durable, commun à l'ensemble des pays industrialisés. Emmanuel Todd interprète cette « transition démographique » comme intervenant dans toutes les sociétés où il est le signal de l'avènement de la modernité, liée notamment à l'alphabétisation généralisée, et à l'éducation des femmes et l'acquisition de leur autonomie²⁰. Ce retour à un taux de natalité assurant le renouvellement des générations est donc inédit, à mettre en rapport avec les mesures d'ordre social concernant la famille - sécurité sociale et allocations familiales notamment - et il participe à un sentiment collectif de confiance dans l'avenir.

La vie quotidienne de la population des villes, au cours des années qui suivent la Libération, est encore marquée par la pénurie alimentaire et les tickets de rationnement. La puissance publique engage d'abord une action volontariste en faveur de l'augmentation de la productivité combinant l'accroissement de la productivité du matériel végétal et animal et celui des surfaces des exploitations agricoles. Les cadres du ministère de l'Agriculture et les chercheurs voient là l'occasion de faire triompher leurs idées de progrès technique. René Dumont, qui fut plus tard candidat écologique à l'élection présidentielle, défend alors l'intensification des systèmes agricoles, la motorisation des fermes, le retournement des prairies permanentes... La conception d'un grand organisme de recherche agronomique, à caractère public mais autonome, formulée au début des années 40 sur la base de l'expérience de l'Institut de recherches agricoles des années 30, se concrétise dès 1946, par la création de l'INRA, Institut National de la Recherche Agronomique. Le volet agricole du Plan Marshall introduit en France, à partir de 1948, les maïs hybrides et les machines agricoles motorisées.

²⁰ Lire à ce sujet Youssef Courbage et Emmanuel Todd, 2007. « *Le rendez-vous des civilisations* ». Seuil (La république des idées)

Dans cette logique de modernisation, Daniel Brisebois, alors Directeur des Services Agricoles de la Haute-Garonne²¹, participe à une mission aux USA ayant pour but d'évaluer les possibilités d'introduction en France du maïs hybride dans les exploitations agricoles du sudouest.

L'INRA prend le relais des recherches américaines et, sur leur modèle, entreprend de créer des variétés hybrides françaises à partir de lignées collectées dans le cadre d'une prospection au sein des « maïs de pays » : c'est dans les Monts de Lacaune, dans le village d'Anglès (Tarn), que les chercheurs de l'INRA prélèvent les semences d'une variété qui sera retenue ensuite comme lignée pour son apport au caractère précoce des maïs hybrides français, autorisant la progression de cette culture vers des régions plus septentrionales que le sud-ouest chaud et humide où elle s'était acclimatée et développée depuis plus de quatre siècles. Le blé, plante symbole de l'agriculture française, n'est pas négligée, avec la création d'une variété qui, combinée à l'usage des engrais chimiques, allait faire faire des progrès importants de rendements à l'agriculture du sud-ouest en sec : l'Etoile de Choisy, due à Jean Bustarret. Celui-ci allait devenir directeur général de l'INRA en 1962. Autre exemple de ce volontarisme techniciste, la loi sur l'Elevage, votée en 1966, inspirée par Jacques Poly, directeur de recherche INRA, père de l'école française de génétique animale²², qui va permettre au cheptel laitier français de rattraper son retard de productivité en Europe.

Cependant, la révolution agricole de l'après-guerre en France n'aurait pas eu son caractère exemplaire si elle s'était limitée à sa dimension technique. Son originalité, par rapport aux tentatives antérieures de modernisation, tient en ce qu'elle est portée par un mouvement social de grande ampleur, avec l'enthousiasme et la clairvoyance des jeunes militants de la JAC. Ceux-ci, qui ne se reconnaissent pas dans les dirigeants syndicaux de la FNSEA, créent bientôt le Cercle National des Jeunes Agriculteurs (CNJA)²³, qui s'affirme bientôt dans sa fonction de « think tank » de la politique agricole, porté par une idéologie de progrès et d'avènement d'une société nouvelle. Michel Debatisse est la figure de proue de ce mouvement : c'est à lui que l'on doit l'expression « *La révolution silencieuse dans les campagnes* », titre de son ouvrage²⁴.

²¹ Rapporté et commenté par Maryse Carraretto, 2005 : « *Histoires de maïs. D'une divinité amérindienne à ses avatars transgéniques* ». Editions du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Daniel Brisebois (1912 - 2002) fut à l'origine, à partir de 1968, d'un regroupement de laboratoires de recherche de l'INRA aux côtés du lycée agricole et de l'Ecole nationale féminine d'agriculture (ENFA) qui devint ensuite l'Ecole Nationale de Formation Agronomique. Le campus d'Auzeville fut rejoint en 1998 par l'ENSAT participant ainsi au projet d'Agrobiopole.

²² Il deviendra Directeur scientifique puis Président Directeur Général de l'INRA de 1975 à 1989

²³ Ultérieurement Centre National des Jeunes Agriculteurs

²⁴ Après avoir été à la tête de la JAC (1956) puis du CNJA (1958-1963), Michel Debatisse deviendra Secrétaire général puis Président de la FNSEA (1966-1978).

Les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, après le retour au pouvoir du Général de Gaulle, constituent un tournant important, avec la personnalité du titulaire du ministère de l'Agriculture durant plusieurs années, Edgar Pisani²⁵. Celui-ci conçoit et élabore ce qui va devenir la Politique Agricole Commune (PAC), prévue par le Traité de Rome (1957) et initiée en 1962. Le « Compromis de Luxembourg », en 1965, scelle l'accord sur son financement, condition mise par le Général de Gaulle pour renoncer à la politique « de la chaise vide ». Par ailleurs la FNSEA est invitée à participer à son fonctionnement selon le principe de la « cogestion ». Les principes de base en sont la préférence communautaire (réminiscence peut-être des options protectionnistes de Méline), la garantie des prix pour certains produits tels que les céréales et le lait (prix définis dans le cadre de négociations bruxelloises dites « marathons agricoles »), l'organisation des marchés, le financement des aides à l'exportation pour gérer les excédents.

Au niveau national, cette politique agricole est accompagnée d'actions volontaristes de recherche et de formation ayant pour objet l'amélioration de la productivité des cultures et des élevages. Ainsi, l'enseignement technique agricole bénéficie d'une impulsion nouvelle par la transformation des Ecoles régionales d'agriculture en un réseau de Lycées agricoles par la loi d'août 1960. La « loi complémentaire », élaborée par Edgar Pisani en 1962, transfert « la vulgarisation agricole », alors dans les mains de l'administration, aux organismes professionnels agricoles et leur confie la responsabilité de ce qui devient le « développement agricole ». Dans cette nouvelle donne, les lycées agricoles s'affirment de manière originale : domaines de démonstration et d'expérimentation, contribution au développement agricole assumée par des ingénieurs du corps d'agronomie du ministère de l'Agriculture, professeurs d'animation socioculturelle dont la fonction est de faire lien entre l'enseignement et les mouvements de la société, adhésion de la profession agricole dont les leaders vont bientôt présider les conseils d'administration des établissements... Tout cet ensemble fonde la « spécificité » de l'enseignement agricole par rapport aux établissements du ministère de l'Education Nationale. Simultanément, l'enseignement supérieur agronomique est recomposé avec la fusion de l' « Agro » de Paris avec l' « Agri » de Grignon, et leur regroupement avec les autres « Agri » sous le vocable « Ecoles Nationales Supérieures Agronomiques ». Les recompositions touchent également les universités après 1968 (octobre 1969), avec la création d'Instituts Nationaux Polytechniques constitués à partir de formations supérieures spécialisées de type « grande école » : c'est ainsi que les INP de Nancy et de Toulouse intègrent en leur sein une composante agronomique (à Toulouse, avec la transformation de l'Institut Supérieur Agricole en une Ecole Nationale Supérieure Agronomique) et agroalimentaire (à Nancy avec la fusion d'écoles spécialisées dans la technologie du lait et de la bière). A Toulouse, Daniel Brisebois (voir ci-dessus) va jouer un rôle singulier en obtenant, à la fin des années 60, dans la logique de regroupement sur le même terrain du Lycée agricole d'Auzeville et de l'Ecole nationale féminine d'agriculture (ENFA)²⁶, la création d'un Centre de l'INRA à partir des laboratoires de recherches en Agronomie et Oenologie fondés au début du siècle (voir cidessus) auxquels s'ajoutent des laboratoires parisiens « délocalisés » (notamment en génétique animale appartenant au Département fondé par Jacques Poly). Ce même site sera

²⁵ Edgar Pisani a été Président de l'ENSAT de 1971 à 1976

²⁶ ENFA devenue Ecole Nationale de Formation Agronomique

Une publication de la Mission Agrobiosciences

www.agrobiosciences.org

rejoint par l'ENSAT près de trente ans après, dans la logique d'un « Agrobiopole » à proximité du Campus universitaire de Rangueil.

Dans la phase ultime de « la fin des terroirs » au sens d'Eugen Weber, des équipes pluridisciplinaires, impulsées par Georges-Henri Rivière, directeur du Musée des Arts et Traditions Populaires enregistrent les témoignages des personnes ayant encore dans leur mémoire les traditions locales vécues dans les familles et les villages. Parmi celles-ci, la RCP « Aubrac »²⁷ révèle le fossé entre les schémas technocratiques de progrès technique et les pratiques traditionnelles d'élevage qui ne manquent pas de rationalité sur un plateau de montagne à la confluence des départements de l'Aveyron, de la Lozère et du Cantal. Mais l'agriculture « en famille », en tant que mode de vie, qui avait prévalu jusqu'alors durant des siècles, fait place au concept moins poétique d'exploitation agricole à « 2 UTH ». Ceci signifie que l'on assigne un objectif économique à l'exploitation agricole, la rémunération du travail de deux personnes à plein temps, en clair le chef d'exploitation et son conjoint.

Intensification des modes de production par la rationalisation des fonctions physiologiques au niveau des plantes et des animaux, expansion de la motorisation, généralisation de l'usage des engrais chimiques et des pesticides, perfectionnement de l'amélioration des plantes, amélioration génétique des animaux par la combinaison de l'insémination artificielle, du contrôle de performances, et du traitement informatique de l'information, permettant la mise en œuvre effective des modèles de la génétique quantitative élaborées au cours des années 30 (loi sur l'élevage de 1966)... Au cours des années 60 et 70, les exemples des secteurs de production concernés par cet accroissement des rendements sont nombreux dans le sud-ouest de la France : les maïs hybrides et le développement de l'irrigation, l'élevage ovin et le fromage de Roquefort, les vaches laitières à haut niveau de productivité, les poulets « label ». Le corollaire en est le mouvement de spécialisation des exploitations agricoles au nom d'économies d'échelle que recherchent les groupes coopératifs issus du regroupement des coopératives de base. Agriculture et forêt, élevage, ressources naturelles et eau, maîtrise du vivant, tous ces secteurs sont concernés, associés à des enjeux centraux pour les besoins vivriers de la société et devenant une part importante de l'activité économique du pays, contribuant pour une part non négligeable à la balance positive du commerce extérieur (Cf. le « pétrole vert » désigné par Valéry Giscard d'Estaing). Coïncidant avec la période des « trente glorieuses », le développement de l'agriculture française conjugue « croissances agricoles » avec « construction développement filières et des agroalimentaires »²⁸. C'est ce modèle d'agriculture qui sera bientôt qualifié de « productiviste » et soumis à critiques de plus en plus fortes quant à ses conséquences pour la qualité des aliments comme pour la qualité de l'environnement, éléments qui n'avaient pas été pris en compte dans leur cahier des charges.

²⁷ RCP: Recherche Coopérative Programmée dans le cadre du CNRS

²⁸ In Jean-Luc Mayaud, 2005. Ouvrage cité, p. 137-201

Une publication de la Mission Agrobiosciences

www.agrobiosciences.org

Durant la même période, les connaissances scientifiques et les technologies, tout particulièrement dans le domaine de la physique, réalisent des bonds considérables dont les esprits scientistes du début du 20^{ème} siècle avaient peut-être rêvé, stimulés par les romans prémonitoires de Jules Verne, puis remis au goût du jour par le dessinateur de BD Hergé (« On a marché sur la lune »), mais dont ils n'avaient probablement pas imaginé toutes les conséquences à terme dans l'opinion. Ainsi, la Deuxième Guerre mondiale se clôt avec l'explosion de la bombe atomique, rendue possible par les recherches des physiciens au cours des années 20 et 30 sur la composition de la matière (notamment Robert Oppenheimer et Louis de Broglie), dans la suite des travaux du début du siècle sur la radioactivité (Marie et Pierre Curie) et sur la mécanique quantique ainsi que la formulation de la théorie de la relativité (Albert Einstein). L'arme atomique et la conquête spatiale deviennent les instruments de la guerre froide entre les deux « blocs » de l'est et de l'ouest. Autre domaine technologique promise à un grand avenir, l'informatique et les ordinateurs. Enfin, dans cette énumération non exhaustive, il faut donner une place toute particulière à la démonstration, en 1944, du rôle de l'ADN dans les mécanismes intracellulaires de l'hérédité (par Oswald Avery) et la découverte de sa structure moléculaire (par James Watson et Francis Crick, Prix Nobel de médecine en 1962), à l'origine d'une succession de travaux sur la compréhension du fonctionnement du vivant et ses possibilités de « manipulation ».

4. Les deux dernières décennies : ruptures politiques et interpellations sociétales

La période des « Trente Glorieuses » qui a soutenu la croissance de l'économie française, prend fin au cours des années 70-80. Et la Chute du Mur de Berlin fin 1989 signe le démantèlement du bloc communiste et prépare l'ouverture de l'Union Européenne aux pays d'Europe centrale. Aujourd'hui, le monde agricole n'est plus porté par une seule dynamique, celle qui avait été personnalisée par la figure et les engagements de Raymond Lacombe²⁹. Il ne se reconnaît même plus dans un projet unique. Il est divisé quant aux options à prendre, divisé aussi sur les choix politiques pour l'agriculture, divisé encore quant aux conceptions de l'économie, du commerce, des territoires ruraux. Cela va jusqu'à concerner l'usage des mots : paysan, agriculteur, exploitant agricole, entrepreneur agricole... On peut placer la rupture il y a quinze ans, en 1992, avec la réforme de la politique agricole européenne : jusqu'alors inspirée par le modèle français, celle-ci s'aligne désormais sur le modèle américain. L'édifice auquel Edgar Pisani et Michel Debatisse avait contribué est mis à bas. De nouvelles dynamiques sociales vont se faire jour en référence à de nouvelles conceptions de la place de l'homme dans le monde.

Le repeuplement des campagnes doit être retenu comme la première caractéristique démographique de cette période. Les premiers signes de ce phénomène avaient été détectés par Bernard Kayser, professeur de géographie à l'Université de Toulouse Le Mirail, au cours d'enquêtes dans des villages lotois au cours des années 80^{30} . Ce qui est d'abord un « signal faible » s'amplifie au cours de la décennie suivante, puis se généralise dans la plupart des

²⁹ Raymond Lacombe (1929-2002), Président de la FNSEA de 1986 à 1992, fondateur de l'association « Sol et Civilisation » en 2001, Président de l'ENSAT de 1994 à 2002

³⁰ Bernard Kayser (coordinateur), 1993 et 1996 : « *Naissance des nouvelles campagnes* », Editions de l'Aube Une publication de la Mission Agrobiosciences

territoires ruraux à la fin des années 90. Ainsi, le processus amorcé 150 ans auparavant s'est inversé, et certains territoires ruraux retrouvent le niveau de population qu'ils avaient au milieu du 19^{ème} siècle. Mais le « moteur » en est différent puisqu'il est dû à une « dispersion » de l'habitat urbain dans les campagnes. On parle de territoires « périurbains » ou de territoires ruraux « sous influence urbaine », selon les définitions INRA-INSEE. D'une autre manière, il s'agit du développement d'une fonction résidentielle des campagnes, et ceci d'autant plus que les déplacements domicile travail sont facilités par l'usage de l'automobile et un coût relativement faible de l'énergie.

En parallèle, le mouvement de diminution des actifs agricoles se poursuit. Les agriculteurs sont de moins en moins nombreux, quelques uns seulement par commune, là où ils pouvaient être quelques dizaines un siècle avant. La surface que chacun cultive s'est accrue grâce à une motorisation de plus en plus performante, voire même au recours à des entreprises de travaux agricoles ou à l'organisation de coopératives d'usage de machines agricoles (CUMA). Ils sont de plus en plus compétents dans leur métier, à la fois comme techniciens et comme acteurs économiques. Le paradoxe, peut-être, c'est que cette modernité ne se réfère pas à un modèle unique tel que l'annonçaient les objectifs du développement des années 60-70. Elle se traduit au contraire par une grande diversité d'options dans les modes de production et dans leur positionnement au sein de la société. On peut être moderne en faisant de la vente à la ferme, ou en n'utilisant pas d'engrais chimiques, ou en ayant recours à des machines agricoles avec informatique embarquée et GPS. Sur le plan familial, le cas le plus général est désormais la disjonction de l'activité du chef d'exploitation, homme ou femme, et de celle de son conjoint qui travaille le plus souvent en dehors de l'exploitation agricole. De ce point de vue, le métier d'agriculteur s'est banalisé, c'est un métier comme un autre.

Des chercheurs de l'INRA avaient montré le caractère opérationnel du concept du « système famille-exploitation » au cours des années 70, c'est-à-dire l'importance à accorder au lien entre les choix stratégiques des chefs d'exploitation et leur position familiale (début de carrière, fin de carrière, avec ou sans succession familiale, etc.). Ils insistaient alors sur la rationalité à accorder à la diversité des options prises par les agriculteurs et ils se référaient au postulat suivant : « Ils ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font ». Dans cette optique, l'exploitation agricole « vue comme un système », combine un système humain d'information et de décision et un système technique de production³¹. A l'origine, ces notions apparaissent à contre-courant des mots d'ordre de modernisation et d'organisation du développement agricole selon des références destinées à s'imposer à tous. Pourtant, elles inspirent progressivement les logiques des chambres d'agriculture et les programmes de formation et d'enseignement agricoles, au cours des années 80. Ne négligeons pas le poids idéologique implicite de ces analyses : de fait, elles accordent une légitimité aux choix individuels au détriment des choix collectifs, en accord avec la tendance lourde de montée en puissance de l'« individuation » dans la société, c'est-à-dire le besoin propre à chaque personne à être reconnue comme telle et à exercer ses fonctions au sein de la société de manière autonome, dont les premiers signes s'étaient manifestés au cours des événements de mai 68, en réaction aussi à la logique collectiviste portée par l'URSS. Les Etats Généraux de l'Agriculture, tenus

³¹ Ce corps conceptuel émerge au sein d'équipes de recherches qui vont générer le Département « SAD » de l'INRA (Systèmes Agraires et Développement, aujourd'hui Sciences pour l'Action et le Développement)

dans toute la France en 1982, avaient déjà permis de détecter la diversité des aspirations et des options des agriculteurs, et de reconnaître l'existence de différents types d'agriculture, notamment l'importance prise dans certaines régions par la « pluriactivité » au sein des exploitations et la légitimité des choix de « diversification » par rapport à la spécialisation qui s'était imposée aux systèmes de « polyculture élevage ».

La traduction de ces évolutions fondamentales à l'échelle de l'agriculture est la reconnaissance de l'existence de plusieurs « agricultures » - on a pu en dénombrer sept, telles que agriculture biologique, agriculture raisonnée, agriculture fermière, agriculture conventionnelle... Et à l'échelle des organisations professionnelles, la pluralité syndicale finit aussi par s'imposer en tant que fait politique, et reconnue de la part du syndicat « majoritaire ». Le principe de l'unicité syndicale du monde agricole, défendue longtemps par la FNSEA, notamment au nom de la politique de cogestion de la PAC, a volé en éclat.

Dans les autres secteurs de la société, des innovations technologiques majeures, dont les prémices sont à trouver au cours des années 60-70, vont se généraliser et bouleverser les conditions de la vie quotidienne, en facilitant les échanges, les communications, la circulation des idées. Il s'agit aussi bien des moyens informatiques et du web à partir du milieu des années 90, que du TGV et du transport aérien. Tout particulièrement, la généralisation des téléphones mobiles et des ordinateurs personnels participe à la « toile » mondiale d'intercommunication et de circulation des informations et des idées. Elle contribue aussi à l'évolution du mode de vie des personnes impliquées dans le secteur agricole, qui ne se différencie plus des standards « urbains ».

La PAC elle-même révèle ses limites et ses fragilités. Tout d'abord, sa gestion même au sein de la Communauté Européenne (transformée en Union Européenne sous le régime du « Marché unique » le 7 février 1992 par le traité de Maastricht), entraîne des charges budgétaires difficiles à assumer en raison de la progression des quantités produites, d'où, d'abord, la mise en œuvre de quotas, tout particulièrement pour le lait, mais bientôt ensuite pour le blé dur. Puis, l'imposition de la mise en jachère d'une part des surfaces de chaque exploitation. A l'extérieur de l'Europe, les aides à l'exportation, tout comme le soutien des prix en interne, sont mis en cause par les Etats-Unis et d'autres pays dans les négociations de l'OMC³², au titre des « distorsions de concurrence ». En 1992, c'est le basculement, avec la décision de renoncer à une politique de soutien des prix et d'organisation des marchés. La règle devient désormais que les matières premières produites sont commercialisées selon les principes d'un marché ouvert au monde, mais que chaque agriculteur reçoit une aide propre « compensatoire » pour chacune des cultures soumises au règlement communautaire, tout en maintenant le régime des quotas et de la jachère, en se rapprochant ainsi des dispositions du Farm Bill américain. Cette « agriculture administrée » est rapidement critiquée pour la « paperasserie » qu'elle entraîne et qui peut conduire à des choix de cultures de la part des exploitants selon les primes qui leurs sont associées et non pas selon les besoins du marché ou des considérations agronomiques. Une nouvelle transformation intervient en 1998, selon la même logique des aides compensatoires, mais sous la forme d'une dotation unique par

³² L'OMC, Organisation Mondiale du Commerce, a été créé en 1995, prenant la suite des accords du GATT, initiés en 1947 (Accord Général sur les tarifs douaniers et le commerce)

exploitation (DPU: droit à paiement unique), estimée sur la base des années antérieures. A terme, les quotas, la mise en jachère, les aides à l'exportation sont appelées à disparaître. Tandis que s'impose simultanément le principe d'« éco conditionnalité », c'est-à-dire de soumettre l'attribution des aides directes au respect de règles de respect de l'environnement et du bien-être animal (dit « 2ème pilier de la PAC »).

Par rapport, aux années 60, il faut faire le constat de l'essoufflement législatif de la 5^{ème} République pour faire face aux nouveaux enjeux et pour s'adapter à des évolutions de nature internationale. Les lois de 1960 et 1962 avaient durablement installé le paysage institutionnel agricole sur la base de l'apport des agriculteurs à la satisfaction des besoins de consommation du pays. Leur caractère fondateur est tellement fort qu'il fonctionne comme un frein pour imaginer et concevoir de nouvelles perspectives dans un monde qui a profondément changé. Or, comme le formule Edgar Pisani, lorsqu'une politique a réussi il faut la changer en raison du fait qu'elle a contribué à modifier le monde pour lequel elle était faite. Et Bertrand Hervieu appelle à la conception d'un nouveau contrat entre les agriculteurs et le reste de la société. Il tente de le faire avec la Loi d'Orientation de 1998 qu'il inspire avec la création des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE). A la base de ce nouveau contrat, il énonce le caractère fondamentalement « multifonctionnel » des activités agricoles³³.

L'Accord de Luxembourg entre les ministres de l'Agriculture de l'Union Européenne, en 2003, est en correspondance avec les tendances lourdes en faveur d'une part de la prise en compte des exigences environnementales par les modes de production agricole (qui fondent en quelque sorte une « nouvelle modernité »), d'autre part de l'exercice libre des marchés avec un retrait des interventions des pouvoirs publics. Cet Accord anticipe les négociations de l'OMC qui a placé l'agriculture en ligne de mire dans le cadre du cycle dit de Doha. En contre partie, une garantie de stabilité est donnée au budget européen de l'agriculture pour dix ans (échéance 2013). En France, une nouvelle Loi d'orientation agricole révise en 2005 les dispositions des lois antérieures pour les mettre en accord avec les nouvelles orientations européennes, y compris la loi sur l'élevage de 1966 qui instaurait des positions de monopole.

Un élément fondamental intervient : invitée à se désengager du jeu économique, la puissance publique est cependant sommée d'être garante de la sécurité sanitaire des aliments. Le paradoxe réside dans le fait qu'au cours des décennies 50 à 70, elle avait déjà réussi à éradiquer les principaux risques infectieux alimentaires, notamment la tuberculose transmise par le lait de vache ou la fièvre de Malte (brucellose) par le lait de chèvre. Or, les accidents qui se produisent au cours des années 90 et 2000 soulèvent une grande émotion parmi la population. En conséquence, les actes d'achat des consommateurs se détournent des produits soupçonnés, par exemple les camemberts au lait cru d'une certaine marque sur lesquels des listérias ont été détectées grâce aux nouveaux dispositifs d'épidémio surveillance qui associent les services vétérinaires et les médecins. La sensibilité du public est devenue extrême à partir de 1996 avec la crise dite « de la vache folle ». La suspicion touche pêle-mêle les décideurs politiques, les chercheurs, les producteurs. Les médias, tout particulièrement

³³ Bertrand Hervieu, 2002 – « La notion de multifonctionnalité », in Actes des séminaires des 9-10 octobre 2001 et 29-30 janvier 2002, Paris. Loi d'Orientation agricole, savoirs et qualifications professionnelles.

télévisuels, jouent un rôle totalement nouveau de propagation des alertes et de l'émotion par l'image, renforcés par le rôle croissant du web. En fait, « l'allumage » de ce processus nouveau de réactivité de la société a été la crise dite « du sang contaminé » et du procès qui a suivi en France.

Ces crises alimentaires sont d'un nouveau type, non plus des crises d'approvisionnement mais des crises de confiance. A « la peur de manquer » s'est substituée « la peur de se tromper ». Grâce à la production de masse permise par l'intensification des modes de production et au développement des échanges marchands à l'échelle européenne et mondiale, les consommateurs ont le choix pour leur approvisionnement de se porter sur des gammes de produits pour lesquels ils n'ont pas de doute quant à leurs risques sanitaires. En ce sens, il faut mettre en avant le changement fondamental de paradigme dans l'organisation de la production : d'un côté les flux de matières qui circulent depuis les champs, les serres et les élevages jusqu'aux consommateurs via les entreprises agroalimentaires (coopératives ou privées) et les sociétés de distribution selon la logique de « filières », de l'autre les flux d'informations qui remontent, soit des consommateurs (via leurs actes d'achats), soit des citovens (via la manifestation de leurs opinions et de leurs aspirations via leurs organisations politiques, syndicales et associatives). Un concept nouveau s'impose, celui des « agrochaînes » qui intègre le rôle déterminant des flux d'informations provenant des consommateurs et des citoyens vers les producteurs comme conditionnant des flux de matières « de la fourche à la fourchette » - leur volume, leur nature et leur qualité. Ce changement de conception s'exprime par la notion de « chaîne reverse » (« chain reversal » en anglais). Il doit être pris en compte par la formation, l'enseignement et la recherche. Tout particulièrement, les questions concernant l'agriculture, les firmes mondiales biotechnologies et d'agroalimentaire, la santé et l'environnement, etc., se cristallisent autour de l'ADN et des OGM, catalyseurs des interrogations sur le sens du développement technologique et ses modalités, ce qui oblige à revisiter les « fondamentaux » adoptés antérieurement, qu'il s'agisse de les confirmer ou de les infléchir. Et soumettre les choix techniques et économiques à des principes éthiques : la logique du vivant, sa brevetabilité, la légitimité de l'action de l'homme sur la nature, les rapports entre l'homme et l'économie.

* * * *

Ce récit du siècle ne saurait oublier que ces cent années se terminent avec un curieux retournement de l'histoire : la crise financière et économique de 2008-2009, faisant écho à celle qui s'était déclenchée quatre-vingts ans auparavant, s'est accompagnée d'une volatilité remarquable des prix des matières premières, qu'il s'agisse du pétrole ou des céréales. Les « émeutes de la faim » de 2008 redonnent de la consistance au besoin absolu de politiques de développement agricole pour assurer la sécurité alimentaire. Au cours de ces deux dernières décennies, les dirigeants des pays en développement avaient été convaincus par le FMI et la Banque Mondiale que tout compte fait il n'était pas nécessaire de tenter de stimuler la production agricole de leurs paysans mais de satisfaire la population des villes par l'importation de produits à bas prix obtenus sur le marché mondial. Les « émeutes de la faim » survenus dans de nombreuses métropoles du Tiers Monde vont remettre les pendules à l'heure et réhabiliter le rôle régulateur de la décision publique, notamment dans les domaines aussi sensibles que ceux de l'agriculture et de l'alimentation.

Ainsi, en ce début du 21^{ème} siècle, l'enseignement au sein d'une Ecole Nationale Agronomique doit s'insérer dans un paysage profondément modifié par les évolutions du monde et de la science, par les conséquences des actes d'achats des consommateurs et les aspirations des citoyens, sans oublier la question devenue majeure du changement climatique et de l'épuisement des ressources en énergie fossile sur fond d'accroissement de la population mondiale, tout ceci remettant en selle le rôle des politiques publiques pour assurer la satisfaction des besoins alimentaires du monde. Défi inédit : l'agriculture du futur va devoir produire encore plus de biens mais avec moins de ressources à sa disposition pour le faire.